



6

Cinq pas en arrière du gouffre

“Aujourd’hui, nous affrontons un défi qui exige un renouvellement de notre mode de pensée, pour que l’humanité cesse de menacer le système qui assure sa propre survie. Nous sommes appelés à aider la terre à guérir ses blessures et, ce faisant, à guérir les nôtres – en fait, à embrasser la totalité de la création dans toute sa diversité, sa beauté et ses merveilles.” –

– Wangari Maathai¹

Le climat mondial change. Et c’est nous-mêmes – dans nos modes de vie, la vitesse à laquelle nous devenons plus nombreux, et l’échelle massive de notre consommation et de notre production – qui le changeons.

La technologie, en particulier la consommation de combustibles fossiles à base de carbone qui a surgi avec la révolution industrielle, est la cause unique de ce problème. Des technologies plus neuves et plus propres contribueront dans une importante mesure à atténuer les changements climatiques et à nous y adapter, mais ce n’est pas la technologie qui nous sauvera. Nous devons nous sauver nous-mêmes. Et pour ce faire, nous devons agir sur plusieurs fronts. Certaines de nos actions produiront des bénéfices immédiats. Il en est d’autres que seuls nos enfants et petits-enfants apprécieront. Pourtant, il nous faut mettre en route toutes ces actions en même temps. Le moment en est venu.

On voit souvent dans les changements climatiques un problème scientifique, mais leurs dimensions humaines apparaissent enfin au premier plan. Ce sera encore plus le cas à mesure que les impacts des changements climatiques se dévoilent et que les sociétés y réagissent. Il est probable que ces impacts aggraveront les inégalités entre les sexes et d’autres inégalités sociales qui se font déjà sentir aujourd’hui avec acuité. Travailler maintenant à réduire ou éliminer ces inégalités constitue donc une stratégie prévisionnelle capitale pour faire face aux changements climatiques aussi bien que pour contribuer au développement et à la jouissance la plus complète des droits humains.

Le caractère complexe et l’élan des changements climatiques causés par l’homme conduisent à voir trois domaines d’action qui s’imposent maintenant, avec des bénéfices immédiats, à court terme et à long terme.

Parce qu’il est déjà trop tard pour *prévenir* une certaine part des changements climatiques, l’humanité doit apprendre immédiatement à s’y adapter et acquérir une meilleure capacité de résistance aux changements qui se produiront à longue échéance. À moins d’arrêter l’augmentation du volume des émissions mondiales de gaz à effet de serre, puis de le réduire rapidement, l’adaptation aux changements climatiques deviendra un défi sans fin – et peut-être impossible à relever. Le mouvement qui invite à renforcer notre capacité de résistance aux changements climatiques ne peut nous faire oublier la nécessité de réduire les émissions aussi rapidement que possible, dès maintenant. Mais ceci exige un grand changement dans le comportement humain et une nouvelle mentalité concernant nos relations avec l’environnement aux niveaux individuel, collectif, local, régional et mondial. Même les premiers succès dans la réduction des émissions, qui s’imposent absolument, ne seront qu’un prélude à une tâche qui occupera vraisemblablement l’humanité pendant des décennies, voire des siècles: assurer la prospérité collective tout en empêchant les activités humaines d’avoir sur l’atmosphère et le climat mondial des effets qui excluraient la présence des humains.

Quand on examine la manière dont une tâche aussi ambitieuse pourrait être entreprise, il est impossible d’ignorer une différence entre les pays qui est reconnue dans la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (UNFCCC). Collectivement, les pays développés ont dégagé un volume bien plus grand d’émissions de gaz à effet de serre dans l’atmosphère – et, par suite, contribué bien plus aux concentrations actuellement élevées dans l’atmosphère de ces gaz qui retiennent la chaleur – que les pays en développement. Ceci est particulièrement évident quand

◀ Les enfants suivent l’école primaire à Gaibandha (Bangladesh), où la communauté a construit l’école dans une partie élevée du village pour que les enfants puissent continuer leurs études même en cas d’inondation. Toute mesure qui rend les filles et les femmes autonomes peut aider à limiter les changements climatiques à longue échéance.

© GMB Akash/Panos Pictures

on mesure ces émissions par habitant sur la base des populations passées et présentes des deux groupes de pays. Les pays industrialisés ont aussi une plus grande capacité économique et institutionnelle que les pays en développement de réagir aux changements climatiques et à leurs impacts. Et cette plus grande capacité provient en partie du fait qu'avec les émissions de gaz à effet de serre au long de nombreuses décennies ils se sont développés économiquement. Leur revenu par habitant est élevé en comparaison des normes mondiales. Si les pays développés refusent de faire des efforts rapides et proportionnellement plus importants pour affronter les changements climatiques, il est fort difficile de voir quels autres pays pourraient donner l'exemple.

Le monde a besoin d'idées novatrices quant à la manière d'amener les pays qui causent, les uns, un important et, les autres, un faible volume d'émissions à conclure un accord qui puisse réduire les émissions et fournir le financement et la technologie nécessaires pour permettre à tous les pays et à tous les individus de s'adapter aux changements climatiques et d'acquérir une capacité de résistance à ceux-ci. Un groupe d'auteurs de l'Université de Princeton (États-Unis) a récemment suggéré que l'obligation des pays de réduire les émissions devrait être calculée sur la base de la fraction du milliard d'humains les plus riches établie sur leur territoire. Puisque les pays à faible revenu abritent aussi des riches – qui eux aussi sont responsables de fortes émissions de gaz à effet de serre –, une formule basée sur le nombre de ces personnes domiciliées dans chaque pays pourrait peut-être faire sortir de l'impasse pays développés et pays en développement concernant la responsabilité et la capacité de faire face aux changements climatiques². Que cette idée précise (fondée en partie sur un concept déjà ancien, celui des droits au développement en fonction de l'émission de gaz à effet de serre) s'impose ou non, il est de plus en plus nécessaire d'engager une conversation au niveau mondial afin de formuler des idées viables s'agissant d'atténuer les changements climatiques et de s'y adapter dans le respect de l'équité et des droits humains.

L'adaptation et la capacité de résistance de la société aux changements climatiques peut bénéficier d'une égalité accrue entre les sexes et d'un meilleur accès aux soins de santé reproductive. L'un et l'autre facilitent la pleine participation des femmes au développement de leurs communautés et sociétés et développent leur capacité de résistance aux changements climatiques. Et l'un et l'autre encouragent les tendances démocratiques positives qui résultent du fait que les femmes exercent librement leur choix en matière de procréation, ce qui comporte aussi des avantages concernant l'allègement de la pauvreté et la gestion des ressources naturelles et de l'environnement.

L'atténuation immédiate – c'est-à-dire des réductions rapides du volume des émissions – pose un défi complexe et

délicat sur le plan politique. C'est le principal sujet dont les négociateurs seront saisis à Copenhague en décembre 2009. Il est possible que la croissance démographique dans les pays développés, et peut-être aussi dans certains pays vastes et en développement rapide, sera retenue au nombre des facteurs à examiner s'agissant de fixer des objectifs en matière de réduction des émissions. L'effort à long terme nécessaire pour maintenir un bien-être collectif qui soit en équilibre avec l'atmosphère et le climat exigera en fin de compte des modes viables de consommation et de production, qui ne peuvent être atteints et maintenus que si la population mondiale ne dépasse pas un chiffre écologiquement viable. Au long des décennies et des siècles, la courbe que décrit la population mondiale aidera à déterminer le niveau des émissions de gaz à effet de serre par habitant conciliable avec la stabilité de l'atmosphère et du climat.

Depuis la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) de 1994, cependant, le monde a appris qu'essayer de "contrôler" la population humaine risque de priver les femmes de leur droit à déterminer le nombre de leurs enfants et le moment de leur naissance. Ce à quoi nous pouvons nous efforcer d'atteindre à la place, c'est une dynamique de la population conciliable avec la défense de l'environnement, qui soit caractérisée par une procréation sans danger, de longues espérances de vie et la liberté pour les individus de prendre leurs propres décisions en matière de santé reproductive. Nous pouvons aussi intensifier nos efforts en vue de soutenir les jeunes afin qu'ils puissent vivre des vies productives et jouir pleinement de leurs droits à l'éducation et à la santé.

Cinq mesures se proposent d'elles-mêmes aux négociateurs quand ils se réuniront à Copenhague en décembre 2009 et peuvent aider l'humanité à s'éloigner du gouffre.

1: Apporter une meilleure compréhension de la dynamique démographique, de la dimension sexospécifique et de la santé reproductive aux débats sur les changements climatiques et l'environnement à tous les niveaux

Un manque de sensibilisation à la politique de la population basée sur les droits que la CIPD a formulée continue de nuire gravement aux débats des négociateurs sur le climat. Par exemple, un rapport, publié en 2007, du Groupe d'experts intergouvernemental sur les changements climatiques relatif à l'atténuation de ceux-ci a avancé la thèse que la communauté internationale aurait à restreindre ses options concernant la limitation des émissions dans l'avenir à celles qui amènent à réduire l'utilisation de l'énergie et l'intensité des émissions de carbone, en s'abstenant de considérer toute option susceptible d'aider à ralentir la croissance démographique parce que "l'ampleur et la légitimité du contrôle de la population faisaient l'objet d'un débat encore non réglé"³.



© Doug Murray/Reuters/Corbis

Depuis la CIPD, on pensait que la communauté internationale avait renoncé à des débats malavisés sur “l’ampleur et la légitimité du contrôle de la population”. Le contrôle de la population, au sens où un gouvernement promulguerait des ordonnances et des cibles concernant les niveaux de fécondité, n’a pas de place dans la définition contemporaine des politiques basées sur les droits. Ce qui est conforme à l’éthique – et à longue échéance bien plus efficace que les contrôles gouvernementaux –, ce sont des politiques qui permettent aux femmes et à leurs partenaires de décider par eux-mêmes s’ils veulent avoir des enfants et à quel moment, ainsi que des mesures qui promeuvent l’égalité entre les sexes dans tous les domaines de la vie économique et sociale.

La recherche démographique a démontré depuis des décennies que, chaque fois que les femmes et leurs partenaires peuvent mettre à profit des services de planification familiale centrés sur le client, le taux de fécondité tombe. Surtout quand ils se combinent avec l’offre d’une éducation aux filles et de perspectives économiques aux femmes, les services et produits de planification familiale réussissent tout particulièrement à retarder l’âge de la première grossesse et à diminuer le nombre d’enfants par famille⁴. Même en l’absence d’initiatives résolues dans d’autres domaines, la planification familiale est presque partout bien accueillie et, quand elle est facilement accessible, a une influence rapide sur la procréation. À mesure que les gouvernements ouvraient un nombre croissant de services de santé qui permettent aux femmes et à leurs partenaires de planifier leur famille, le taux de prévalence des contraceptifs a augmenté dans les pays en développement

aussi bien que dans les pays développés et le nombre d’enfants par famille a diminué de 50 %. Aujourd’hui, le taux total de fécondité au niveau mondial est de 2,5 enfants – non pas tellement au-dessus du taux de remplacement (2,1 enfants), qui s’établirait dans le monde entier si la mortalité des nourrissons et des jeunes enfants n’était pas si élevée⁵.

Les attitudes passées de mode sur le “contrôle de la population” ont été remplacées par des vues basées sur les droits et la santé concernant la dynamique démographique et sa relation avec les changements climatiques. En décembre 2008, le Forum asiatique des parlementaires pour la population et le développement a déclaré: “Il y a de forts liens et une corrélation marquée entre la croissance démographique et les émissions de gaz à effet de serre qui sont à l’origine des changements climatiques, et ... les communautés connaissant une forte croissance démographique sont aussi les plus exposées aux effets négatifs des changements climatiques, comme la pénurie d’eau, les mauvaises récoltes, la hausse du niveau des mers et la propagation des maladies infectieuses.” Ces parlementaires – qui représentent 20 pays – ont demandé des efforts tendant à “aider et autonomiser les pauvres et les marginalisés” dans la lutte contre les changements climatiques, ainsi que l’intégration des “perspectives sexospécifiques dans la prise de décisions sur le climat afin de faire en sorte que leurs résultats bénéficient aux femmes comme aux hommes, à égalité et de manière équitable”⁶.

La recherche montre depuis plus de 15 ans qu’il suffirait de répondre à la demande non satisfaite de services de planification familiale pour que les pays en développement



▲ À l'hôpital Kivunge de Zanzibar, une famille reçoit des conseils de planification familiale.

© Sala Lewis/UNFPA

atteignent les taux de fécondité plus bas qu'ils visent⁷. Et chaque nation qui offre aux femmes un éventail complet d'options pour leur permettre de choisir le moment de leur grossesse voit les taux de fécondité tomber au niveau de remplacement ou plus bas encore⁸. Ces bas taux ne sont pas limités aux pays développés. Ils caractérisent aussi des pays en développement – dont l'Iran, la Thaïlande, la Tunisie, Cuba et Maurice – où les soins de santé reproductive et les choix de contraceptifs sont facilement accessibles. La voie à suivre pour rendre les chiffres de la population humaine conciliables avec un climat viable à long terme réside donc dans la suppression des obstacles à l'utilisation de la planification familiale et aux politiques de la population fondées sur les droits, telles qu'envisagées par la Conférence du Caire en 1994.

2: Financer en totalité les services de planification familiale et les produits de contraception dans le cadre d'une politique de la santé et des droits en matière de reproduction, et veiller à ce que la faiblesse du revenu ne limite en rien l'accès

L'élaboration du concept de santé reproductive a été l'un des accomplissements du Programme d'action de la CIPD. Ce terme recouvre au sens le plus large le bien-être sexuel et reproductif et l'autonomie des femmes, des hommes et des jeunes. Un résultat positif de cette élaboration a été l'augmentation considérable des dépenses de la communauté

internationale au profit des aspects de la santé reproductive qui vont au-delà des activités de planification familiale, longtemps fondement des politiques et programmes de population. À partir de 1986, les dépenses mondiales de prévention et de traitement du VIH/sida ont atteint environ un milliard de dollars par an jusqu'au début de nouveau millénaire, moment où ce montant a commencé à monter rapidement pour atteindre maintenant environ 10 milliards de dollars⁹.

Ce montant est inférieur aux besoins, mais tandis que le VIH/sida et d'autres problèmes de santé ont préoccupé les gouvernements et que les taux de fécondité ont de manière générale poursuivi leur baisse à long terme depuis les chiffres maximaux atteints au milieu du XXe siècle, les dépenses de planification familiale ont sensiblement baissé. Entre-temps, la baisse de la fécondité observée dans la plupart des pays en développement au cours des dernières décennies s'est arrêtée dans quelques pays à des taux très supérieurs à celui de remplacement; le taux de fécondité a en fait monté dans certains pays développés, comme les États-Unis. Selon les prévisions de la Division de la population (ONU) sur lesquelles se basent actuellement les experts du développement et les climatologues, la population mondiale en 2050 sera comprise entre 8 milliards et 10,5 milliards. Même le scénario à croissance forte de la Division de la population est basé sur l'hypothèse que les taux de fécondité continueront de baisser¹⁰. "Aucune prévision officielle n'envisage les incidences alarmantes d'une baisse mondiale de l'utilisation des contraceptifs – ce qui pourrait se

produire si l'on n'investit pas davantage dans les programmes de planification familiale", observent cinq anciens directeurs du programme de population et de santé reproductive de l'*Agency for International Development* des États-Unis".

La recherche et l'expérience donnent à penser que l'intérêt individuel pour la planification familiale pourrait être accru par les impacts des changements climatiques, comme la rareté des ressources naturelles et les situations de stress économique l'ont fait dans le passé. En Afrique du Sud, par exemple, les difficultés économiques et l'épuisement des terres arables ont poussé davantage de femmes à prendre des contraceptifs des années 70 au début des années 90. "Les femmes noires ont assumé le contrôle de leur fécondité parce qu'elles se trouvaient dans une situation précaire", a expliqué Carol Kaufman, du *Population Council*, qui a étudié l'histoire de l'utilisation des contraceptifs en Afrique du Sud durant cette période. "Il ne faut pas sous-estimer la crainte et le désespoir, faute de ressources, que suscite la pensée d'un enfant de plus"¹².

D'autres exemples partout dans le monde prouvent que les femmes qui ont accès aux ressources voulues et à des chances égales sont encore plus portées à choisir la planification familiale et à avoir des grossesses moins précoces et moins dangereuses, ainsi du même coup qu'un moins grand nombre d'enfants. Chaque année de scolarisation suivie jusqu'au terme agit dans le même sens, de même que l'augmentation des taux de survie des enfants qui donne aux parents confiance que leurs enfants leur survivront. Le point essentiel est que les femmes et les hommes eux-mêmes, et non pas les gouvernements ou toute autre institution, prennent les décisions en matière de procréation qui contribuent à faire que le chiffre de la population mondiale soit écologiquement viable. "Même dans la partie la plus pauvre du Tiers monde", a écrit Amartya Sen, économiste lauréat du Prix Nobel, au sujet de la combinaison de trois facteurs – femmes devenues autonomes, accès à la planification familiale et faibles taux de fécondité – au Kerala (Inde), "il est possible de concilier la solution du problème démographique avec la liberté en matière de procréation"¹³.

3: Donner priorité à la recherche et à la collecte de données pour améliorer la compréhension de la dimension sexospécifique et de la dynamique de la population dans leur rapport avec l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ceux-ci

Bien que les données démographiques soient généralement considérées comme l'une des grandes réussites des sciences sociales, leur degré d'intégration à la science des changements climatiques et à ses dimensions humaines demeure faible. Cela s'applique non seulement à l'influence de la croissance démographique sur les émissions de gaz à effet de serre et sur l'adaptation aux changements climatiques, mais aussi aux

32 LE FINANCEMENT DE LA PLANIFICATION FAMILIALE EST EN FORTE BAISSÉ

L'ensemble des dépenses des pays donateurs pour toutes les activités liées à la population (celles qui sont énoncées dans le Programme d'action de la CIPD) dans les pays en développement ont augmenté régulièrement ces dernières années, atteignant 7,4 milliards de dollars en 2006 et dépassant probablement 8 milliards de dollars en 2007. Mais, comme on l'a noté au chapitre 5, l'assistance des donateurs à l'une de ces activités – la fourniture de services de planification familiale – est tombée de 723 millions de dollars en 1995 à 338 millions de dollars en 2007. Cette baisse signifie que la part du financement de la planification familiale, mesurée par rapport au financement total de toutes les activités liées à la population, est tombée d'environ 55 % en 1995 à environ 5 % en 2007¹⁴. Pourtant, le besoin non satisfait de ces services demeure important¹⁵. Le besoin non satisfait est en rapport très étroit avec la pauvreté, car ce sont les femmes et les couples les plus pauvres qui risquent le plus de n'avoir pas accès aux services de planification familiale et de ne pas recourir à la contraception malgré leur intention d'éviter une grossesse¹⁶. Depuis la mise au point du Programme d'action, l'augmentation des dépenses de planification familiale est intervenue principalement dans une poignée de grands pays en développement, tandis que ces dépenses dans la plupart des pays en développement ont été relativement stables et de faible niveau¹⁷.

La faiblesse du financement de la planification familiale sape les efforts faits pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, notamment ceux qui concernent l'égalité des sexes, l'éducation et la viabilité écologique. Si l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ceux-ci ne figurent pas au nombre de ces objectifs, les efforts faits aux niveaux communautaire et mondial pour remédier aux changements climatiques et à leurs impacts se heurteront à de plus grandes difficultés en raison d'un taux élevé de fécondité qui résulte de l'accès médiocre à la planification familiale volontaire. Comme l'a dit Thoraya Ahmed Obaid, Directrice exécutive de l'UNFPA, "il n'y a pas d'investissement dans le développement qui coûte si peu et qui apporte des bénéfices si immenses et de si vaste portée"¹⁸.

interactions avec les changements climatiques d'autres phénomènes démographiques tels que la migration, l'urbanisation et la modification des structures d'âge.

De nouveaux travaux sont nécessaires pour comprendre les interactions entre dimension sexospécifique et changements climatiques. Rares sont les séries de données concernant les catastrophes naturelles ou d'autres impacts potentiels des changements climatiques qui ont été ventilées par sexe. Les travaux relatifs aux catastrophes quantifient très souvent les impacts sur chaque sexe, mais les sources initiales des faits et chiffres fréquemment cités sont ordinairement laissées dans le vague. De même, en général, les évaluations de la représentation des femmes dans des professions, de



▲ Dans le comté de Pengyang (Chine), une femme fait bouillir de l'eau dans des bouilloires chauffées par des panneaux solaires.

© Reuters

leur propriété du sol ou de leur utilisation des ressources naturelles sont souvent basées sur une évaluation unique ou extrapolées à partir d'une poignée d'études de cas locales. Bien que la moitié de la population mondiale vive maintenant dans les villes et autres zones urbaines, la recherche sur les femmes et la population intéressant le climat a été essentiellement centrée sur l'expérience rurale. Il est possible d'améliorer la recherche en faisant davantage participer les femmes et les groupes marginalisés. Cette idée, élaborée par les participantes à une conférence sur les changements climatiques et la dimension sexospécifique tenue à Dakar en 2008, pourrait faire la lumière sur les différences dans la consommation selon qu'elle est imputable aux hommes ou aux femmes, ouvrant ainsi la voie à une meilleure compréhension des rapports de la dimension sexospécifique avec l'atténuation des changements climatiques⁹. Le degré de perfectionnement technologique du relevé des données afférentes à la dimension sexospécifique, à la population et aux changements climatiques peut aller de l'utilisation du logiciel des Systèmes d'information géographique à des évaluations rapides basées sur le savoir et l'expérience d'habitants de quartiers et de membres de communautés. Les propositions de toute nature intéressant le climat, depuis les initiatives communautaires jusqu'aux activités de l'UNFCCC, peuvent tirer profit d'«évaluations sexospécifiques» qui examinent les effets différents produits sur les femmes et les hommes. Les budgets et les dépenses des fonds pour le climat gérés par la Banque mondiale et d'autres organisations doivent être examinés de près dans une optique sexospécifique.

Il s'agit là en partie d'investir davantage de ressources, mais aussi et surtout d'une question de volonté politique et d'une sensibilité accrue des chercheurs, des collecteurs de données et des auteurs de programmes à l'importance de la population et de la dimension sexospécifique.

En 2010, de nombreux pays procéderont à des recensements, qui offriront une occasion de rassembler des données sur les individus et les ménages pouvant aider à formuler des politiques propres à atténuer les émissions de gaz à effet de serre et à faciliter l'adaptation aux effets des changements climatiques. Dans l'idéal, les spécialistes des changements climatiques seraient impliqués dans la conception des recensements nationaux. Les résultats de ces recensements pourraient ensuite inspirer les prévisions relatives aux émissions de gaz à effet de serre et aux impacts des changements climatiques, aussi bien que la prise de décisions et la planification concernant l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ceux-ci.

4: Améliorer la ventilation par sexe des données concernant les flux migratoires répondant à des facteurs environnementaux et se préparer maintenant à des mouvements de population plus nombreux résultant des changements climatiques

Les facteurs environnementaux qui poussent les individus à chercher de nouveaux lieux de résidence peuvent être liés à des causes autres que les changements climatiques et peuvent aussi n'être qu'une cause partielle de tout mouvement donné

de population. Il est nécessaire de conduire beaucoup plus de recherches sur les raisons de migrer, qui diffèrent de lieu en lieu selon les traits propres d'une culture et les circonstances.

Pour sensibiliser à ces phénomènes et intervenir activement, il est nécessaire de mieux comprendre les liens entre les mouvements de population et divers facteurs environnementaux. Il faut adopter des méthodes de recherche novatrices et des approches multidisciplinaires pour obtenir des évaluations quantitatives crédibles et des prévisions concernant les populations touchées et pour identifier les pays qui appellent une assistance ciblée. L'intervention de multiples parties intéressées dans le processus de recherche est essentielle. Il importe également de développer les capacités de collecte de données dans les pays qui sont le plus exposés à être affectés par la migration environnementale. Cela peut leur garantir une base de recherche adéquate de nature à inspirer une politique et des programmes.

Puisqu'il est possible que les femmes et les hommes se déplacent pour des raisons différentes et affrontent des situations différentes durant la migration – concernant les moyens d'existence, les ressources, les perspectives et les vulnérabilités –, les considérations sexospécifiques doivent tenir le premier rang dans la formulation de politiques visant les migrants.

Au niveau opérationnel, il importe aussi de renforcer la capacité des gouvernements et des autres parties intéressées à relever les défis présentés par la combinaison des changements climatiques, de l'environnement et de la migration. Pour faire face à de tels problèmes, il faut adopter une approche globale qui recouvre tous les types de mouvements de population causés par l'environnement.

La première mesure consiste à renforcer l'intervention humanitaire afin d'offrir une assistance et une protection effectives aux populations déplacées par une catastrophe.

Les institutions humanitaires et de développement doivent être sensibles aux problèmes qu'un déplacement crée en matière de droits de l'homme. Selon les prévisions, les changements climatiques affecteront les plus vulnérables: ménages dirigés par une femme, enfants, minorités marginalisées, peuples autochtones, handicapés, malades, personnes âgées et pauvres. Cette vulnérabilité prendra la forme d'un accès inégal à l'alimentation, l'eau, les abris, l'attention médicale, l'éducation, les transports et autres besoins élémentaires. Au moment de concevoir des programmes pour répondre aux impacts humanitaires et sociaux des changements climatiques, il est essentiel de mettre au point des stratégies attentives aux différences

sexospécifiques et propres à défendre les droits humains des personnes touchées. Les politiques de migration et de réinstallation doivent tenir compte des sexospécificités afin d'avoir un impact positif sur les femmes comme sur les hommes.

Il importe aussi de voir au-delà des secours humanitaires et de s'orienter vers des mesures actives, en intensifiant les efforts pour intégrer la réduction des risques de catastrophe, notamment la préparation aux catastrophes, les alertes précoces et la prévention, aux activités opérationnelles dans les zones exposées aux catastrophes. Après la phase d'urgence, il faut aussi s'efforcer d'assurer un relèvement effectif. Sur le terrain, les activités doivent rapidement tendre à trouver des solutions durables en faveur des populations déplacées et, éventuellement, à faciliter leur retour volontaire. Les programmes de stabilisation communautaire peuvent servir à appuyer cet objectif et à établir un lien entre activités de relèvement et développement durable en offrant aux familles touchées une occasion de s'engager dans des activités productives. Il faut

aussi assurer une gestion et une planification de meilleure qualité au service des populations déplacées par des causes environnementales. Ceci peut inclure la prise en compte de tels mouvements dans la planification urbaine.

Au moment de négocier les responsabilités et capacités en relation avec l'UNFCCC, les gouvernements doivent envisager d'instituer des obligations de faire face à la migration ou aux déplacements forcés de population à la suite de la hausse du niveau des mers ou d'autres phénomènes environnementaux clairement liés aux changements climatiques. Les pays qui portent la plus grande responsabilité historique de charger l'atmosphère de

gaz qui retiennent la chaleur sont aussi ceux qui ont la plus grande obligation d'aider, et en fait d'accueillir, ceux que les conséquences du changement introduit dans la composition de l'atmosphère ont ruinés alors qu'eux-mêmes n'en portent qu'une faible responsabilité. Là où il est possible de revenir dans des zones dégradées, une migration circulaire qui contribue au développement des pays de départ peut être intégrée à des efforts d'adaptation financés par de nouveaux mécanismes de financement créés à cette fin. Il faut concevoir la migration elle-même comme un mécanisme d'adaptation et reconnaître dans la capacité de migrer, d'accueillir et d'intégrer les migrants un aspect important de la capacité de résistance aux changements climatiques.

Tout ce qui précède ne sera possible qu'au prix d'une collaboration et d'une coordination régionales, internationales

Les pays qui portent la plus grande responsabilité historique de charger l'atmosphère de gaz qui retiennent la chaleur sont aussi ceux qui ont la plus grande obligation d'aider, et en fait d'accueillir, ceux que les conséquences du changement de la composition de l'atmosphère a ruinés alors qu'eux-mêmes n'en portent qu'une faible responsabilité.

et mondiales qui s'étendent non seulement aux pays, mais aussi aux disciplines, faisant appel à la science des climats, à la géographie, aux études de migration, aux études de développement et à la santé. Une collaboration étendue aux gouvernements, aux organisations internationales, à la société civile, aux communautés locales et au secteur privé revêt aussi une importance critique.

Les recensements auxquels de nombreux pays procéderont en 2010 devraient rassembler des informations susceptibles de fournir des aperçus sur la mesure dans laquelle les migrations récentes ont déjà eu lieu en réaction aux changements environnementaux ou climatiques et permettre de mieux prévoir les mouvements de population. Pourvus d'une information complète et exacte, les décideurs, les gouvernements et les organisations internationales pourront alors aider à prévoir les migrations dans le cadre de l'adaptation aux changements climatiques.

5: Intégrer les considérations sexospécifiques aux efforts menés au niveau mondial pour atténuer les changements climatiques et s'y adapter

Les mandats délivrés aux gouvernements et à diverses institutions de prendre en considération la situation des femmes et les relations entre les sexes ont été formulés dans des déclarations de droits et d'autres accords qui sont antérieurs à l'attention actuellement portée aux changements climatiques²⁰. Le Programme d'action a placé la santé sexuelle et reproductive au centre du principe d'égalité des deux sexes et de la dignité des femmes en tant qu'êtres humains. Le Programme d'action sur lequel s'est fait l'accord à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, tenue à Beijing en 1995, réclamait l'intégration d'une perspective sexospécifique dans les questions de développement et les problèmes humains de manière générale, ce qui veut dire que la prise en considération des impacts différents des politiques et programmes sur les femmes et les hommes doit être la règle plutôt que l'exception. La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, entrée en vigueur en 1981, engage les nations qui l'ont ratifiée à inscrire l'égalité des sexes dans leur législation et leur système juridique et à éliminer toutes les distinctions, exclusions ou restrictions en fonction du sexe.

Le Sommet de Copenhague sur les changements climatiques, en 2009, et les processus qui suivront offrent des occasions d'introduire des considérations sexospécifiques dans ce débat critique au niveau mondial. Cette introduction devrait commencer par la participation de femmes, d'hommes et de spécialistes des questions de parité entre les sexes aux délégations nationales et aux négociations mêmes. Les considérations sexospécifiques doivent aussi avoir leur place

dans les recherches sur les moyens d'existence, l'utilisation des ressources, la vulnérabilité et l'impact. Les catastrophes naturelles, qui augmenteront probablement à mesure que le climat mondial change, appellent l'attention sur un besoin impératif et urgent de comprendre comment la dimension sexospécifique détermine la réaction des individus aux crises. Mais il faut le faire bien avant qu'une catastrophe ne frappe. Le concept de réduction des risques de catastrophe est basé sur la reconnaissance du fait que les catastrophes surviendront sans aucun doute, mais que des sociétés informées et déterminées peuvent les prévoir, ainsi que leurs effets, et du même coup réduire au minimum la perte de vies humaines et de biens et accélérer les activités de relèvement. Il est essentiel ici d'examiner les types de différences sexospécifiques qui rendent les femmes vulnérables hors de toute proportion durant les catastrophes et parfois entraînent une discrimination à leur égard durant le processus de relèvement. Les femmes et leurs enfants doivent être bien visibles pour garantir le succès du relèvement après une catastrophe et doivent avoir leur mot à dire dans la formulation des plans de réduction des risques de catastrophe.

Aucune des mesures ci-dessus n'est à prendre séparément des activités sociales plus larges qui visent à instaurer l'égalité entre les sexes. Il faut agir d'urgence pour faire accéder davantage de femmes à la propriété de la terre et leur donner le contrôle légal des ressources naturelles dont leur existence dépend souvent. En assurant aux femmes une protection égale de la loi, des occasions de tenir leur place dans le secteur économique structuré et un accès aux services de santé reproductive, non seulement on progresse vers l'égalité entre les sexes, mais on contribue aussi à édifier la capacité de résistance des sociétés en présence de changements rapides de toute espèce, dont les changements climatiques sont peut-être les plus dangereux.

Il est encore temps pour les négociateurs qui vont se réunir à Copenhague d'entretenir une réflexion constructive sur la population, la santé reproductive et l'égalité des sexes, et sur la manière de contribuer ainsi à l'avènement d'un monde juste et écologiquement viable. Ces relations peuvent en effet offrir un espace où l'exercice universel des droits humains nous aiderait à résoudre ce qui semble aujourd'hui un problème presque insoluble: gérer les changements climatiques causés par l'homme et améliorer les vies et moyens d'existence des humains alors même que ces changements surviennent²¹.